



Bulletin Officiel

N°6108 Mercredi 20 Mai 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

MESURES EXCEPTIONNELLES RELATIVES AU MARCHÉ FINANCIER EN RELATION AVEC LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS 2-3

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021 4-5

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020-1 6-10

ABC TUNISIE 2020-1 11-16

CIL 2020-1 17-20

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE AL JAZIRA 21-24

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES – SOTUVER -

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2020

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- TUNISO-EMIRATIE SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

Mesures exceptionnelles relatives au marché financier en relation avec la pandémie de coronavirus

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance du public et des sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'il suit avec vigilance l'évolution du marché financier et qu'il a pris les mesures d'urgence qui concernent la bourse, relatives notamment aux règles exceptionnelles de cotation afin de garantir la continuité des activités de marché et de préserver les intérêts des investisseurs et des émetteurs, applicables à partir du 18 mars 2020.

En outre, le Conseil du Marché Financier entreprend avec les autres autorités de supervision et de contrôle internationales, les mesures drastiques permettant d'endiguer la crise économique due au marasme engendré par la pandémie de coronavirus.

Aussi, le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre des principes de solidarité nationale sacrée, sera à l'écoute des sociétés faisant appel public à l'épargne, pour étudier avec elles toutes sortes de mesures permettant de passer ce cap en garantissant la continuité économique, dans le respect des obligations réglementaires dans ce contexte exceptionnel.

D'autre part et en raison des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire et ses répercussions économiques, le CMF appelle les commissaires aux comptes, les listings sponsors et toutes les parties concernées, dans le cadre de leurs missions, à prendre en considération la vulnérabilité de certaines sociétés et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant d'accompagner lesdites sociétés dans les difficultés éventuelles auxquelles elles sont exposées, dues à cette période d'incertitude.

Par ailleurs, et dans le souci d'information continue du marché, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont appelées, à communiquer au CMF dans les meilleurs délais et dès que possible :

- Suite -

- Les états financiers relatifs à l'exercice comptable 2019, même non audités, dès lors qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance, accompagnés d'une note sur les événements postérieurs à la date de clôture, mentionnant l'impact éventuel de la pandémie COVID 19, sur l'activité et la situation financière de la société, tel que prévu par la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture,
- L'état d'avancement de l'audit des états financiers,
- Les éventuelles intentions de distribution des dividendes,
- La date de l'assemblée générale fixée par le conseil,

Il reste entendu, que les sociétés demeurent dans l'obligation de communiquer au CMF, les états financiers aussitôt audités par les commissaires aux comptes et ce dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire «TLF 2020-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **27/04/2018** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/03/2019** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire «**TLF 2019-2**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9,00% brut l'an au minimum et 13,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 11,60% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.

Par ailleurs, et dans la mesure où l'émission de l'emprunt «**TLF 2019-2**» a été reportée en 2020, la dénomination de l'emprunt obligataire est désormais «**TLF 2020-1**».

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire «**TLF 2020-1**» est d'un montant de 15 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt «**TLF 2020-1**» fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **16/03/2020** et clôturées sans préavis au plus tard le **28/05/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/06/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **16/03/2020** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2020 des mises en force qui s'élèvent à 440 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 60 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 159 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « TLF 2020-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/05/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations «**TLF 2020-1**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de 11,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2025**

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/05/2021**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **11,60%** l'an.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Janvier 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,784% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,534%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2020-1**» sont émises sur une durée de **5 ans** ;

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- Suite -

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,615 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **18/02/2020**.

Notation de la société :

En date du **8 Octobre 2019**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars(1000 dinars).

- Suite -

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**TLF 2020-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «**TLF 2020-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt «**TLF 2020-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération « TLF 2020-1 » visée par le CMF en date du 26 février 2020 sous le n°20/1035 et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2019 » enregistré auprès du CMF en date du 03/12/2019 sous le n°19-009, des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing et Factoring relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020 ainsi que de ses états financiers relatifs à l'exercice 2019 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING - Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunisie Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra – Centre Urbain Nord, 1082 Tunisie Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «ABC TUNISIE 2020-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de ABC TUNISIE réunie le **30/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 40 millions de dinars à émettre dans un délai maximal de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

La même Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de la banque le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions des emprunts en question.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/12/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 25 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêt qui varient entre :

- TMM+2,50% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable ;
- 10,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé le montant de l'émission à 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 25 millions de dinars et les durées de l'emprunt ainsi que les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 11,00% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans ;
- Catégorie B : 11,50% brut l'an et/ou TMM+3,25% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant :**

L'emprunt obligataire « ABC TUNISIE 2020-1 » est d'un montant de 20 Millions de dinars susceptible d'être porté à 25 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 250 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ABC TUNISIE 2020-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15/04/2020** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22/06/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/06/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/06/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **06/07/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/04/2020** aux guichets de TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

ABC TUNISIE, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

Par cette émission obligataire, la banque vise à collecter des ressources additionnelles pour supporter sa stratégie de développement future. Aussi, la banque cherche à s'adresser au marché financier et solliciter l'épargne publique, afin de devenir un émetteur récurrent et diversifier ses sources de financement futures.

C'est ainsi que la banque envisage durant la période 2019-2023 le recours au marché financier avec une émission obligataire annuelle de l'ordre de 20 MDT. Par ailleurs, la banque a obtenu l'accord d'ABC International Bank (Filiale du groupe Bank ABC) pour un crédit de 50 MEUR remboursable sur 5 ans.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « ABC TUNISIE 2020-1 »
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur à cet emprunt recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/06/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **22/06/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,00% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce:**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 juin** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **22/06/2025** pour la catégorie A et pour le **22/06/2027** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22/06/2025** pour la catégorie A et le **22/06/2027** pour la catégorie B.

- Suite -

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 juin** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22/06/2021**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/06/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **22/06/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 11,00% l'an pour la catégorie A et de 11,50% l'an pour la catégorie B.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de février 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,831% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,581% pour la catégorie A et de 11,081% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 3,25% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire «ABC TUNISIE 2020-1» sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- 3 ans pour la catégorie A
- 5 ans pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations est de :

- 2,632 années pour la catégorie A
- 4,003 années pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

- Suite -

Notation de la banque:

Dans sa lettre de notation du 06/01/2020, Fitch Ratings a confirmé :

- la note nationale à long terme attribuée à ABC Tunisie à AA+ (tun) avec perspective stable et;
- sa note à court terme à F1+ (tun).

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note AA+ (tun) à l'emprunt «ABC TUNISIE 2020-1» en date du 21/02/2020.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire «ABC TUNISIE 2020-1» est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées par Tunisie Valeurs lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ABC TUNISIE 2020-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe un emprunt obligataire émis par ABC TUNISIE coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ABC TUNISIE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «ABC TUNISIE 2020-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

ABC TUNISIE s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ABC TUNISIE 2020-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du **26/03/2020** sous le numéro **20-1039**, du document de référence « Bank ABC TUNISIE 2020 » enregistré par le CMF en date du 10/03/2020 sous le n°20-001, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020, ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de ABC TUNISIE, ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 TunisMahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers relatifs à l'exercice 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2020, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Il doit être, également, accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2020/1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **30 avril 2019** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2019, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **17 mars 2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de dix (10) Millions de dinars susceptible d'être porté à quinze (15) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2020/1 » comme suit :

- ✓ Montant : 10 Millions de Dinars susceptible d'être porté à 15 Millions de Dinars ;
- ✓ Durée : 5 ans ;
- ✓ Taux fixe : 10,5% brut l'an ;
- ✓ Remboursement : semestriel constant, avec option de remboursement anticipé effectué à l'initiative du souscripteur.

But de l'émission : La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2020, des mises en force qui s'élèvent à 320 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 millions de dinars par emprunts obligataires, le reste par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2020/1 ».

Montant : 10.000.000 DT susceptible d'être porté à 15.000.000 DT.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2020/1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe : Taux annuel brut de **10,5%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,50%** l'an.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « CIL 2020/1 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **2,75 ans**.

Duration : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,377 années**.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10 avril 2020** et clôturées au plus tard le **5 juin 2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximal de l'émission (15.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150.000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **5 juin 2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **8 juillet 2020**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **5 juin 2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée au **5 juin 2020**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 dinars par obligation, soit le un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera dès le premier semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le **5 juin 2025**.

Paiement : Le paiement semestriel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués, le **5 juin** et le **5 décembre** de chaque année à partir du **5 décembre 2020**.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **5 décembre 2020**.

Un remboursement anticipé est autorisé au souscripteur à partir du premier semestre avec obligation d'informer la Compagnie Internationale de Leasing avant la date d'échéance de 60 jours et ce, par le dépôt d'une lettre de demande de remboursement anticipé à son bureau d'ordre.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Clause de remboursement anticipé : Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré du souscripteur à la valeur nominale restant due à l'une des dates de l'échéancier semestriel augmentée des intérêts courus avec l'obligation d'informer la Compagnie Internationale de Leasing 60 jours avant la date d'échéance par le dépôt d'une lettre de demande de remboursement anticipé à son bureau d'ordre.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10 avril 2020** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en Bourse, 10 Rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2020/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB- (tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **19 mars 2020**.

Cotation en Bourse : La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2020/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage, dès la clôture de l'emprunt « CIL 2020/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le **N° 20/1040** en date du **26 mars 2020**, du document de référence « CIL 2019 » enregistré par le CMF en date du **16 octobre 2019** sous le **N° 19/007**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CIL au 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis, de la CGI, intermédiaire en Bourse au 10 Rue Pierre de Coubertin – 1001 –Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers relatifs à l'exercice 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Société de Transport et de Tourisme ALJAZIRA Djerba
Siège social : HOTEL AL JAZIRA - plage Sidi Mahrez - DJERBA

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mai 2020, la Société de Transport et de Tourisme ALJAZIRA Djerba publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2019 et du rapport général du Commissaire aux comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, en approuve le contenu.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

1- L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 de la société, se traduisant par un bénéfice net de 742 126,497 dinars comme suit :

- Suite -

Bénéfice net 2019	742 126,497
Reste sur report à nouveau 2013 et antérieurs	1 728 500,364
Report à nouveau 2018	<u>1 659 218,612</u>
Total	4 129 845,473
Reports à nouveau 2013 et antérieurs	1 728 500,364
Reports à nouveau 2019	<u>2 401 345,109</u>
1er reliquat	4 129 845,473
Total reports	<u>4 129 845,473</u>
2ème reliquat	0,000

2- L'assemblée générale décide le transfert au compte de réserve facultative d'une partie de « la réserve pour réinvestissement exonéré » devenue disponible en 2019 pour un montant de 39 122,738 D, et ce après une période de blocage de 5 ans.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2019 à 28 562,500 DT (brut).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

L'assemblée générale ordinaire approuve les droits de vote des actionnaires présents ou représentés à l'AGO du 18/05/2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

2- Le bilan après affectation du résultat :

BILAN APRES AFFECTATION		
Exprimé en dinars		
	Au 31 Décembre	
	2019	2018
Actifs		
Immobilisations corporelles & incorporelles nettes	2 027 731	1 836 222
Immobilisations financières	1 199 268	1 516 916
Autres actifs non courants	0	0
Total des actifs non courants	3 226 999	3 353 138
Stocks	1 353 104	1 452 735
Clients et comptes rattachés (net)	225 576	252 236
Autres actifs courants (net)	497 767	218 470
		11 136
Placements et autres actifs financiers (net)	8 668 675	734
Liquidités et équivalents de liquidités	3 477 724	299 643
Total des actifs courants	14 222 846	13 359 819
Total des actifs	17 449 845	16 712 956

BILAN APRES AFFECTATION		
Exprimé en dinars		
	Au 31 Décembre	
	2019	2018
Capitaux propres et Passifs		
Capital social	7 000 000	7 000 000
Réserves	2 921 247	2 921 247
Autres capitaux propres	974 795	974 795
Résultats reportés	4 129 845	3 387 719
Capitaux propres après affectation	15 025 887	14 283 761
Passifs		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	0	0
Emprunts	0	0
<u>PASSIFS COURANTS</u>	2 423 957	2 429 195
Fournisseurs et comptes rattachés	508 824	404 272
Autres passifs courants	1 915 134	2 024 923
Passifs financiers	0	0
Capitaux propres et des passifs	17 449 845	16 712 956

- Suite -

3.L'état d'évolution des capitaux propres :

(en milliers de dinars)

LIBELLES	Capital	Réserve légale	Réserve facultative	Réserve à Régime spécial	Réserve pour rétroactifs	Réserve de réévaluation	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat net de l'exercice	Total
Salde au 31/12/2018 avant affectation	7 000 000	700 000	1 820 887	0	400 310	974 795	3 387 719	0	742 126	15 025 887
Réserve légale		0							0	0
Réserve facultative			0						0	0
Réserve à régime spécial				0	0				0	0
Réserve pour rétroactifs mentionnés			0		0	0			0	0
Réserve de réévaluation légale (100)										
Résultats reportés							742 126	0	-742 126	0
Dividendes à distribuer							0		0	0
Salde au 31/12/2019 après affectation du résultat A.G.O. du 18 Mai 2020	7 000 000	700 000	1 820 887	0	400 310	974 795	4 129 845	0	0	15 025 887

2020 - AS - 0518

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	192,719	192,744		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	131,041	131,665		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	110,749	110,763		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	114,417	117,359	117,377		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	115,181	115,199		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	112,021	112,044		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	111,415	111,429		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	45,640	45,644		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,051	32,057		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	108,417	108,436		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,027	17,029		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	123,204	123,218		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,166	1,166		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	114,613	114,629		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,243	11,245		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	161,019	161,048		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,277	11,277		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
18 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,780	1,781		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
19 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	61,813	61,820		
20 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	126,919	127,060		
21 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	101,086	101,358		
22 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	102,042	102,062		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
23 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	126,793	126,682		
24 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	489,204	488,885		
25 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	114,590	114,728		
26 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	120,641	120,602		
27 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	125,216	125,169		
28 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	107,368	107,299		
29 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	96,990	97,025		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	168,887	168,963		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	84,574	85,244		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	116,613	116,917		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	148,630	149,657		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	136,779	136,873		
35 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	88,467	89,071		
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	19,827	19,862		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2064,286	2076,447		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	116,650	119,566		
39 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	165,770	162,050	164,187		
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	172,864	176,562		
41 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	15,251	15,672		
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,584	2,611		
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,342	2,370		
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	62,109	63,057		
45 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,024	1,054		
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,249	1,250		
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,107	1,122		
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,041	1,064		
49 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	102,951	104,542		
50 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	124,846	126,327		
51 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1024,029	1045,197		
52 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	10,306	10,662		
53 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	8,851	9,097		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
54 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	79,607	80,029		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	106,458	106,470
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	102,952	104,332	104,343
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	106,235	108,423	108,438
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	101,620	101,636
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/04/19	5,505	106,654	109,407	109,427

60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,650	111,093	111,103
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	106,238	108,475	108,491
62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	100,418	100,432
63	MILLENLUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	103,510	104,753	104,761
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	103,798	103,814
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	109,277	112,075	112,094
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,949	107,550	107,562
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,849	106,409	106,421
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,910	107,089	107,104
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,102	106,793	106,806
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	104,538	106,911	106,930
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,500	108,199	108,211
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	101,224	101,239
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	104,017	106,245	106,256
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,872	108,620	108,633
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	100,758	100,780
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	104,017	104,024
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	105,649	108,208	108,226
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	106,572	108,902	108,917
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	110,621	114,695	114,992
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,059	57,106
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	96,337	86,323	86,578
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	17,715	17,691
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	302,994	288,966	288,738
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2323,978	2035,705	2041,212
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	70,049	69,933
86	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,654	55,579
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	102,964	103,286
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	10,653	10,656
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	11,871	11,878
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	13,329	13,327
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	11,770	11,773
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	154,051	153,418	153,433
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	9,038	7,576	7,620
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	116,092	105,684	105,250
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	80,043	79,850
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	82,200	82,078
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	98,086	100,240	100,318
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	81,265	81,596
99	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	92,975	90,374	90,264
100	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	8,484	8,518
101	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	96,139	86,177	85,859
102	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	131,041	131,543
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	105,212	87,437	90,870
104	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	114,873	109,435	109,439
105	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	107,408	106,944
106	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	191,573	165,718	165,944
107	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	179,797	164,727	164,018
108	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	161,038	153,609	151,918
109	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	23,160	19,178	19,382
110	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	115,724	120,005
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	138,623	131,851	132,906
112	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
113	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	989,565	990,155
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5860,990	5114,802	5210,836
115	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5281,119	4,760,864	4878,465
116	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	90,737	80,752	82,862
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5065,783	4430,449	4505,261
118	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,098	9,277
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	120,893	116,530	116,145
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	9448,962	9675,629

* FCP en Liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER

Siège social : ZI .Djebel Ouest 1111 -Bir Mchargua Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER, publie ci dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Sami MENJOUR et M. Fahmi LAOURINE.

Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2019	31/12/2018
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 434 713	1 105 340
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 111 136)	(1 019 970)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	323 576	85 370
Immobilisations corporelles		134 391 944	111 412 822
- Amortissements des immobilisations corporelles		(72 282 403)	(63 785 981)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	62 109 542	47 626 841
Immobilisations financières		2 983 714	2 528 028
- Provisions sur immobilisations financières		(101 317)	(101 317)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	2 882 396	2 426 711
Total des actifs immobilisés		65 315 515	50 138 922
Autres actifs non courants	(B.3)	62 624	62 624
Total des actifs non courants		65 378 139	50 201 547
Actifs courants			
Stocks		37 922 505	38 135 894
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 962 704)	(1 878 286)
Stocks nets	(B.4)	35 959 801	36 257 608
Clients et comptes rattachés		26 493 544	23 581 089
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(4 738 304)	(3 795 594)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	21 755 240	19 785 495
Autres actifs courants		10 576 730	11 307 143
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(578 823)	(611 935)
Autres actifs courants nets	(B.6)	9 997 908	10 695 208
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	3 000 000	3 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	2 260 727	3 631 269
Total des actifs courants		72 973 675	73 369 580
Total des actifs		138 351 813	123 571 127

Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		27 253 600	27 253 600
Réserves		14 979 915	14 951 605
Réserves spéciales de réinvestissements		1 000 000	-
Résultats reportés		12 385 440	4 251 596
Subvention d'investissement		1 234 410	1 673 191
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		56 853 366	48 129 992
Résultat de l'exercice		12 046 616	17 309 924
Total des capitaux propres	(B.9)	68 899 981	65 439 917
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	21 776 878	17 480 000
Provisions pour risques et charges	(B.11)	736 661	915 803
Total des passifs non courants		22 513 539	18 395 803
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	14 232 596	12 204 895
Autres passifs courants	(B.13)	9 598 464	9 437 260
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	23 107 233	18 093 252
Total des passifs courants		46 938 293	39 735 407
Total des passifs		69 451 832	58 131 210
Total des capitaux propres et des passifs		138 351 813	123 571 127

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	96 612 055	93 531 961
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 809 800	2 092 321
Total des produits d'exploitation		98 421 855	95 624 282
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 241 161)	(6 282 679)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(51 659 688)	(42 523 830)
Charges de personnel	(R.4)	(9 496 379)	(9 274 944)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(9 591 705)	(9 331 423)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(6 608 573)	(7 104 861)
Total des charges d'exploitation		(81 597 505)	(74 517 737)
Résultat d'exploitation		16 824 350	21 106 546
Produits des placements	(R.7)	304 040	-
Charges financières nettes	(R.8)	(4 791 544)	(2 176 682)
Autres gains ordinaires	(R.9)	255 537	69 971
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(102 518)	(31 471)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		12 489 866	18 968 363
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(443 250)	(1 658 439)
Résultat des activités ordinaires après impôt		12 046 616	17 309 924
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		12 046 616	17 309 924
Effets des modifications comptables (Nets d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		12 046 616	17 309 924

Etat des flux de trésorerie

Modèle autorisé

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2019	2018
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		12 046 616	17 309 924
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	(F.1)	9 591 705	9 331 423
Résorption subvention d'investissement		(438 781)	(438 628)
Reclassements au cours de l'exercice		(30)	41 442
Variation des :			
Stock	(F.2)	213 390	3 475 635
Créances clients	(F.2)	(2 912 455)	(10 011 381)
Autres actifs	(F.2)	730 413	(5 696 987)
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	1 999 692	3 484 039
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		21 230 549	17 495 467
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(23 308 494)	(2 468 752)
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations financières		(455 685)	(713 077)
Décaissement sur acquisitions des autres actifs non courants		-	(62 624)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(23 764 180)	(3 244 453)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		28 310	18 424
Encaissements des emprunts		10 000 000	7 000 000
Remboursements d'emprunts		(6 235 340)	(4 042 036)
Distributions de dividendes		(8 176 080)	(6 519 061)
Encaissement crédit de financement		46 250 639	43 100 000
Remboursement crédit de financement		(43 295 639)	(45 800 000)
Intérêts courus		34 851	238 983
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(1 393 259)	(6 003 690)
Variation de la trésorerie		(3 926 890)	8 247 324
Trésorerie au début de l'exercice		6 493 630	(1 753 694)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	2 566 740	6 493 630

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 27 253 600 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2019 est marqué par les faits suivants :

- En 2019, le chiffre d'affaires de la SOTUVER a connu une augmentation de 3%, sous l'effet de l'accroissement de la capacité de production, la conquête de nouveaux marchés et la diversification de l'offre produits.
- En 2019, la société a souscrit deux nouveaux emprunts :
 - ✓ Un emprunt auprès de Attijari Bank pour 10 millions de dinars remboursable dans un délai de 7 ans au TMM+1,6%, et
 - ✓ Un emprunt leasing auprès d'Attijari Bank pour 235 828 dinars remboursable dans un délai de 5 ans.
- En 2019, la société a renouvelé sa souscription à un emprunt obligataire à court terme sous forme de bons de trésor, d'une valeur de 3 millions de dinars, rémunéré au taux de TMM+3% et remboursable dans un délai de 3 mois.

III. REFERENTIEL COMPTABLE

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète

- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2019.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2018	Acquisitions 2019	Transferts	Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements Cumulés au 31/12/2018	Dotations 2019	Amortissements Cumulés au 31/12/2019	Valeurs comptables nettes au 31/12/2019
Investissements, Recherches et développements	701	-		701	561	47	608	93
Licences	167 888	34 719	-	202 608	139 661	11 397	151 042	51 565
Logiciels	936 750	294 654	-	1 231 404	879 749	79 723	959 486	271 918
Immobilisations incorporelles	1 105 340	329 373	-	1 434 713	1 019 970	91 167	1 111 136	323 576
Terrains	1 315 574	-	-	1 315 574	-	-	-	1 315 574
Constructions	22 637 038	39 046	-	22 676 084	8 454 600	758 640	9 213 240	13 462 844
Equipements de bureau	498 725	33 464	-	532 189	382 945	29 715	412 659	119 529
Installations techniques	2 854 967	139 540	-	2 994 507	1 987 510	196 877	2 184 387	810 119
Matériel de sécurité	230 565	44 161	-	274 726	110 207	23 175	133 382	141 344
Matériel de transport	1 473 585	216 545	-	1 690 130	845 271	235 558	1 080 829	609 301
Matériel Industriel	76 441 997	20 322 932	1 870 451	98 635 380	50 871 279	7 083 737	57 955 017	40 680 363
Matériel Informatique	1 043 558	192 986	-	1 236 544	763 714	85 173	848 887	387 657
Outillages Industriels	922 712	131 651	-	1 054 362	370 455	83 547	454 001	600 362
Immobilisations corporelles en cours	3 994 102	1 858 797	(1 870 451)	3 982 448	-	-	-	3 982 448
Immobilisations corporelles	111 412 822	22 979 122	-	134 391 944	63 785 981	8 496 421	72 282 403	62 109 542
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	112 518 162	23 308 494	-	135 826 657	64 805 951	8 587 588	73 393 539	62 433 118

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 882 396 DT contre 2 426 711 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur Brute au 31/12/2019	Provision	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2018	Variation
Titres de participations	1 350 692	(101 317)	1 249 375	1 249 375	-
Dépôts et cautionnements	1 371 494	-	1 371 494	1 039 966	331 528
Dépôt LLOYD	261 527	-	261 527	137 370	124 157
Total	2 983 714	(101 317)	2 882 396	2 426 711	455 685

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1 249 375 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2019	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2018	% de détention
SVT	1 000 000	-	1 000 000	50%
MARINA JERBA	190 730	(61 355)	129 375	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	80%
ADRIA VETRO	27 462	(27 462)	-	75%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Total	1 350 692	(101 317)	1 249 375	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 62 624 DT contre le même montant au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Charges reportées	62 624	62 624	-
Total	62 624	62 624	62 624

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société pour la réalisation du projet photovoltaïque non encore achevé le 31 décembre 2019.

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 35 959 801 DT contre 36 257 608 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits finis	15 881 462	20 122 622	(4 241 161)
Moules	10 149 215	8 916 347	1 232 868
Matières consommables	6 468 513	4 422 996	2 045 518
Palettes	3 192 119	2 530 789	661 330
Matières premières	1 152 583	992 090	160 494
Emballages	1 078 613	1 151 051	(72 438)
Total Stocks brut	37 922 505	38 135 894	(213 390)
(-) Provision pour dépréciation des stocks	(1 962 704)	(1 878 286)	(84 418)
Total Stocks net	35 959 801	36 257 608	(297 807)

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 21 755 240 DT contre 19 785 495 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Clients d'exploitation	15 710 822	16 536 082	(825 259)
Clients douteux et impayés	5 125 369	3 725 223	1 400 146
Valeurs à l'encaissement	2 916 571	923 217	1 993 355
Clients effets à recevoir	2 740 781	2 396 567	344 213
Total Clients et comptes rattachés bruts	26 493 544	23 581 089	2 912 455
(-) Provision pour dépréciation des créances	(4 738 304)	(3 795 594)	(942 710)
Total Clients et comptes rattachés nets	21 755 240	19 785 495	1 969 745

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 9 997 908 DT contre 10 695 208 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat et collectivités publiques	6 031 094	2 588 073	3 443 021
Fournisseurs débiteurs	2 346 709	2 971 278	(624 569)
Comptes de régularisation actifs	1 186 124	5 066 659	(3 880 534)
Personnel et comptes rattachés	971 081	640 894	330 187
Débiteurs divers	41 722	40 240	1 482
Total Autres actifs courants bruts	10 576 730	11 307 143	(730 413)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(578 823)	(611 935)	33 113
Total Autres actifs courants nets	9 997 908	10 695 208	(697 300)

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 3 000 000 DT au 31 décembre 2019 contre le même montant au 31 décembre 2018 et correspondent à un emprunt obligataire à court terme sous forme de bons de trésor.

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 260 727 DT contre 3 631 269 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Banques	2 243 722	3 623 116	(1 379 393)
Caisse	17 004	8 153	8 851
Total	2 260 727	3 631 269	(1 370 541)

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2019 une valeur de 68 899 981DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	27 253 600	2 343 810	611 944	1 117 700	2 111 819	200 000	-	11 395 878	10 034 507	55 069 258
Affectation résultat de l'exercice 2017	-	-	-	10 034 507	-	-	-	-	(10 034 507)	-
Réserves légales	-	381 550	-	(381 550)	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(6 519 061)	-	-	-	-	-	(6 519 061)
Fond social	-	-	18 424	-	-	-	-	-	-	18 424
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(438 628)	-	-	-	-	(438 628)
Résultat de l'exercice 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	17 309 924	17 309 924
Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation	27 253 600	2 725 360	630 368	4 251 596	1 673 191	200 000	-	11 395 878	17 309 924	65 439 917
Affectation résultat de l'exercice 2018	-	-	-	16 309 924	-	-	1 000 000	-	(17 309 924)	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(8 176 080)	-	-	-	-	-	(8 176 080)
Fond social	-	-	28 310	-	-	-	-	-	-	28 310
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(438 781)	-	-	-	-	(438 781)
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	12 046 616	12 046 616
Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation	27 253 600	2 725 360	658 677	12 385 440	1 234 410	200 000	1 000 000	11 395 878	12 046 616	68 899 981

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
<u>Solde au 1^{er} Janvier</u>		
Trésorerie	630 368	611 944
Prêts au personnel	-	-
Total	630 368	611 944
<u>Ressources de l'exercice</u>		
Participation de la société	-	-
Intérêts des prêts au personnel	28 310	18 424
<u>Emplois de l'exercice</u>		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<u>Solde au 31 Décembre</u>		
Trésorerie	658 677	630 368
Prêts au personnel	-	-
Total	658 677	630 368

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1234 410 DT contre 1 673 191 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2019	Résorption	Valeur nette au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2018	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(5 827 491)	827 788	1 191 553	(363 765)
Subvention A P I	5 908 675	(5 508 856)	399 819	465 269	(65 450)
Subvention ITP	95 654	(88 851)	6 803	16 369	(9 565)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Total	12 985 911	(11 751 501)	1 234 410	1 673 191	(438 781)

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres se répartissent comme suit:

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
STE CFI	70,49%	19 211 063
LLOYD TUNISIEN	12,58%	3 428 503
Divers	16,93%	4 614 034
Total	100,00%	27 253 600

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 21 776 878 DT contre 17 480 000 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	14 302 016	7 417 437	6 884 579
Emprunt UIB	2 500 000	3 500 000	(1 000 000)
Emprunt BIAT	2 476 190	3 238 095	(761 905)
Emprunt UBCI	2 335 561	3 271 122	(935 561)
EMPRUNT LEASING	163 111	53 346	109 765
Total	21 776 878	17 480 000	4 296 878

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2019 à 736 661DT contre 915 803 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Provision pour départ à la retraite	588 682	777 894	(189 213)
Provision pour divers risques	147 980	137 909	10 071
Total	736 661	915 803	(179 142)

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 14 232 596DT contre 12 204 895 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	9 539 899	8 864 898	675 001
Fournisseurs effets à payer	3 088 234	1 974 150	1 114 084
Fournisseurs d'immobilisation	872 417	568 198	304 219
Fournisseurs, factures non parvenues	729 784	795 387	(65 603)
Retenues de garantie	2 262	2 262	-
Total	14 232 596	12 204 895	2 027 701

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 9 598 464DT contre 9 437 260 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Clients créditeurs	1 914 329	886 813	1 027 517
Personnel et comptes rattachés	1 551 450	1 651 221	(99 771)
<i>Personnel UGTT</i>	<i>7 276</i>	<i>7 118</i>	<i>158</i>
<i>Assurance Groupe</i>	<i>15 157</i>	<i>8 308</i>	<i>6 849</i>
<i>Personnel, cession divers</i>	<i>12 426</i>	<i>2 909</i>	<i>9 516</i>
<i>Dettes pour congés à payer</i>	<i>622 334</i>	<i>605 281</i>	<i>17 053</i>
<i>Autres charges à payer</i>	<i>894 258</i>	<i>1 027 605</i>	<i>(133 348)</i>
Etat et comptes rattachés	1 635 750	1 852 596	(216 846)
<i>Etat, impôt et taxes</i>	<i>526 178</i>	<i>1 615 348</i>	<i>(1 089 170)</i>
<i>Etat retenues à la source</i>	<i>224 927</i>	<i>9 641</i>	<i>215 287</i>
<i>Etat, TVA</i>	<i>823 473</i>	<i>226 630</i>	<i>596 843</i>
<i>Etat, FOPROLOS, TFP</i>	<i>977</i>	<i>977</i>	<i>-</i>
<i>Etat, FODEC</i>	<i>42 645</i>	<i>-</i>	<i>42 645</i>
<i>TCL</i>	<i>17 254</i>	<i>-</i>	<i>17 254</i>
<i>Etat, Droit de Timbre</i>	<i>295</i>	<i>-</i>	<i>295</i>
Créditeurs divers	604 725	684 342	(79 617)
<i>Jetons de présence</i>	<i>8 650</i>	<i>8 650</i>	<i>-</i>
<i>Dividendes</i>	<i>2 802</i>	<i>2 317</i>	<i>485</i>
<i>C.N.S.S.</i>	<i>592 960</i>	<i>673 062</i>	<i>(80 102)</i>
<i>Assurances</i>	<i>313</i>	<i>313</i>	<i>-</i>
Charges à payer	3 892 208	4 362 288	(470 079)
Total	9 598 464	9 437 260	161 204

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 23 107 233 DT contre 18 093 252 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en DT
Crédit de financement	13 875 000	10 920 000	2 955 000
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>3 175 000</i>	<i>2 920 000</i>	<i>255 000</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>10 700 000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>2 700 000</i>
Emprunt à moins d'un an	6 105 392	6 637 610	(532 218)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>3 158 730</i>	<i>2 296 853</i>	<i>861 876</i>
<i>BIAT</i>	<i>761 905</i>	<i>1 333 333</i>	<i>(571 429)</i>
<i>UBCI</i>	<i>1 135 561</i>	<i>1 926 061</i>	<i>(790 500)</i>
<i>UIB</i>	<i>1 000 000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>-</i>
<i>LEASING</i>	<i>49 197</i>	<i>81 362</i>	<i>(32 166)</i>
Intérêts courus sur crédits	432 853	398 003	34 851
<i>UIB</i>	<i>152 174</i>	<i>167 582</i>	<i>(15 408)</i>
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>235 220</i>	<i>123 321</i>	<i>111 899</i>
<i>UBCI</i>	<i>47 187</i>	<i>107 099</i>	<i>(59 912)</i>
<i>BIAT</i>	<i>(1 728)</i>	<i>-</i>	<i>(1 728)</i>
Banques	2 693 988	137 640	2 556 082
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>890 904</i>	<i>-</i>	<i>890 904</i>
<i>B.N. A</i>	<i>12 469</i>	<i>12 747</i>	<i>(279)</i>
<i>B.I.A. T</i>	<i>568 103</i>	<i>-</i>	<i>568 103</i>
<i>UIB</i>	<i>1 067 953</i>	<i>122 836</i>	<i>945 117</i>
<i>A T B</i>	<i>44 370</i>	<i>-</i>	<i>44 370</i>
<i>S T B</i>	<i>2 240</i>	<i>2 055</i>	<i>184</i>
<i>UBCI</i>	<i>107 594</i>	<i>-</i>	<i>107 594</i>
<i>Amen Bank</i>	<i>266</i>	<i>-</i>	<i>266</i>
<i>Zitouna</i>	<i>90</i>	<i>-</i>	<i>90</i>
Total	23 107 233	18 093 252	5 013 981

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 96 612 055 DT au cours de l'exercice 2019 contre à 93 531 961DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Chiffre d'affaires Export	50 934 360	54 690 457	(3 756 097)
Chiffre d'affaires Local	45 677 695	38 841 504	6 836 191
Total	96 612 055	93 531 961	3 080 094

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 809 800 DT au cours de l'exercice 2019 contre 2 092 321 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Autres produits locaux	1 326 713	1 477 843	(151 130)
Résorption subvention d'investissement	438 781	438 628	153
Subventions d'exploitation	44 306	138 565	(94 259)
Transferts de charges	-	37 285	(37 285)
Total	1 809 800	2 092 321	(282 521)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 51 659 688DT au cours de l'exercice 2019 contre 42 523 830DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Matières premières	19 629 320	15 871 572	3 757 748
<i>Stock initial</i>	992 090	1 199 507	(207 417)
<i>Achat 2019</i>	19 789 814	15 664 155	4 125 659
<i>Stock final</i>	(1 152 583)	(992 090)	(160 494)
Matières consommables	8 098 041	7 096 926	1 001 116
<i>Stock initial</i>	13 339 343	10 492 798	2 846 545
<i>Achat 2019</i>	11 376 427	9 943 470	1 432 957
<i>Stock final</i>	(16 617 729)	(13 339 343)	(3 278 386)
Emballages	4 861 123	4 623 105	238 018
<i>Stock initial</i>	1 151 051	1 152 676	(1 625)
<i>Achat 2019</i>	4 788 685	4 621 480	167 204
<i>Stock final</i>	(1 078 613)	(1 151 051)	72 438
Palettes	1 850 855	1 856 319	(5 464)
<i>Stock initial</i>	2 530 789	2 361 248	169 541
<i>Achat 2019</i>	2 512 185	2 025 860	486 325
<i>Stock final</i>	(3 192 119)	(2 530 789)	(661 330)
Energies	17 220 348	13 075 908	4 144 440
<i>Eau</i>	380 517	110 241	270 275
<i>Gaz</i>	10 424 872	7 949 812	2 475 060
<i>Electricité</i>	6 414 960	5 015 855	1 399 105
Total	51 659 688	42 523 830	9 135 858

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 9 496 379DT au cours de l'exercice 2019 contre 9 274 944 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Salaires et Appointements	8 042 736	7 896 966	145 770
Charges patronales	1 453 643	1 377 978	75 665
Total	9 496 379	9 274 944	221 435

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 9 591 705DT au cours de l'exercice 2019 contre 9 331 423 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 587 588	7 534 427	1 053 161
Provisions pour dépréciations des clients	942 710	483 465	463 043
Provisions pour dépréciations des stocks	84 418	1 144 160	(918 704)
Provisions pour risques et charges	10 071	129 620	(119 549)
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	39 750	(39 750)
Reprises sur provisions	(33 082)	-	(177 917)
Total	9 591 705	9 331 423	260 282

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 6 608 573DT au cours de l'exercice 2019 contre 7 104 861 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Frais de transport	2 026 412	2 978 555	(952 143)
Entretiens et réparations	1 205 575	1 146 298	59 277
Honoraires	953 165	623 932	329 233
Sous-traitance	472 866	426 379	46 487
Réceptions et missions	381 171	303 404	77 768
Autres charges	303 605	268 725	34 880
Frais d'assurances	287 753	297 972	(10 219)
Frais bancaires	250 677	144 373	106 304
Locations	219 536	246 324	(26 787)
Frais d'assistance	211 016	145 183	65 833
Impôts et taxes	201 671	411 336	(209 664)
Télécommunications	57 625	74 882	(17 256)
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	6 608 573	7 104 861	(496 288)

R.7. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent en 2019 à 304 040 DT et correspondent aux revenus des valeurs mobilières de placement.

R.8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 4 791 544DT au cours de l'exercice 2019 contre 2 176 682 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Intérêts sur emprunts	2 723 520	2 053 054	670 466
Intérêts sur comptes courants bancaires	735 481	346 098	389 383
Intérêts Opérations de financement	625 779	850 121	(224 342)
Frais d'escomptes	487 901	356 814	131 087
Différences de change	218 863	(1 429 405)	1 648 268
Total	4 791 544	2 176 682	2 614 862

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 255 537DT au cours de l'exercice 2019 contre 69 971 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation
Profits exceptionnels	255 537	69 971	185 566
Total	255 537	69 971	185 566

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 102 518DT au cours de l'exercice 2019 contre 31 471 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	102 518	30 942	71 575
Achats liés à des exercices antérieurs	-	529	(529)
Total	102 518	31 471	71 047

R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 443 250DT au cours de l'exercice 2019 contre 1 658 439 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation en DT
Impôts sur les bénéfices	402 773	1 425 700	(1 022 927)
Contribution sociale (*)	40 477	232 739	(192 262)
Total	443 250	1 658 439	(1 215 189)

(*) Contribution sociale de solidarité au profit des caisses sociales telle qu'instituée par la loi de Finance pour l'année 2018

V.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2019	2018
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 587 588	7 534 427
Provisions pour dépréciations des clients	942 710	483 465
Provisions pour dépréciations des stocks	84 418	1 144 160
Provisions pour risques et charges	10 071	129 620
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	39 750
Reprises sur provisions	(33 082)	-
Total	9 591 705	9 331 423

F.2. Variation des actifs

Désignations	31/12/2019 (a)	31/12/2018 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	37 922 505	38 135 894	213 390
Créances clients	26 493 544	23 581 089	(2 912 455)
Autres actifs	10 576 730	11 307 143	730 413
Total	74 992 779	73 024 127	(1 968 652)

F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2019 (a)	31/12/2018 (b)	Variation (b)-(a)
Fournisseurs	14 232 596	12 204 895	2 027 701
Autres passifs courants	9 598 464	9 437 260	161 204
Passifs non courants (Provision IDR)	588 682	777 894	(189 213)
Total	24 419 741	22 420 049	1 999 692

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	2019	2018
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(22 979 122)	(2 423 531)
Décaissement sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(329 373)	(45 221)
Total	(23 308 494)	(2 468 752)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Bons de trésor	3 000 000	3 000 000
Caisse	17 004	8 153
Comptes courants bancaires débiteurs	2 243 722	3 623 116
ATTIJARI BANK	709 966	171 195
B.N. A	625	683
B.I.A. T	547 970	1 580 284
AMEN BANK	21 781	22 055
A T B	3 306	140 848
BH	518 107	557 143
UBCI	441 967	1 016 270
UIB	-	134 638
Comptes courants bancaires créditeurs	(2 693 988)	(137 640)
ATTIJARI BANK	(890 904)	-
B.N. A	(12 469)	(12 747)
B.I.A. T	(568 103)	-
A T B	(44 370)	-
UBCI	(107 594)	-
UIB	(1 067 953)	(122 836)
Amen Bank	(266)	-
STB	(2 240)	(2 055)
Zitouna	(90)	-
Total	2 566 740	6 493 630

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH et UIB :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Owest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières,

outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK 1	6 000 000	1 111 116	50 392
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	4 571 430	549 985
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	1 734 891	351 258
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	10 000 000	3 588 010
UBCI 1	2 540 000	-	-
UBCI 2	1 220 050	271 122	12 253
UBCI 3	5 270 000	-	-
UBCI 4	4 000 000	3 000 000	335 467
BIAT 1	4 000 000	-	-
BIAT 2	4 000 000	3 238 095	417 522
UIB	5 000 000	3 500 000	506 013
TOTAL	50 030 050	27 426 654	5 810 900

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI LEASING 1	147 600	14 775	2 475
ATTIJARI LEASING 2	60 900	7 614	1 524
ATTIJARI LEASING 5	40 122	11 321	1 959
ATTIJARI LEASING 6	72 132	17 904	3 478
ATTIJARI LEASING 7	40 969	17 329	2 990
ATTIJARI LEASING 8	171 738	220 107	59 818
TOTAL	533 461	289 049	72 243

C- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2019 à 8 148 821 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATB	86 983
ATT B	1 852 640
BIAT	3 370 021
UBCI	2 338 852
BH	190 229
UIB	310 096
Total	8 148 821

V.2. Engagements reçus

Au 31 décembre 2019, la société a obtenu un cautionnement fiscal auprès de l'ATB pour un montant de 1 050 DT.

VI. Note relative au résultat par action

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Résultat Net	12 046 616	17309924,49
Nombre d'action	27 253 600	27 253 600
Résultat par action	0,442	0,635

VII. Notes sur les parties liées

1. Courant l'exercice 2019, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 543 765 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 53 759 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
2. Courant l'exercice 2019, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé au titre de la construction de la charpente métallique des charges totalisant 1 720 756 DT. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde créditeur de 1 593 570 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
3. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 503 628 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 379 949 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
4. Courant l'exercice 2019, la société « VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 635 067 DT.

En plus, la société « VetroMediterraneo » a loué au cours de l'année 2019 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 000 DT. Le solde client au 31 décembre 2019 s'élève à 928526 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.

5. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 1 257 902 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 185 686 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
6. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 8 471 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 117 656 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
7. Courant les exercices antérieurs, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « VetroMediterraneo » pour un total de 13 102 DT non réglé au 31 décembre 2019.

VIII. Evénements postérieurs

Dès l'apparition du fléau en Chine et ses premiers signes en Europe, la SOTUVER a adopté une démarche anticipative et proactive en créant une cellule de suivi dont l'objectif est de :

- Garantir la sécurité des employés grâce à une stratégie sanitaire rigoureuse et garantir la pérennité de l'activité de l'entreprise.
- Suivre très régulièrement la situation en Tunisie et dans les pays qu'elle dessert afin d'adapter continuellement la stratégie commerciale.

A noter que le chiffre d'affaires a enregistré une légère baisse par rapport aux prévisions suite aux circonstances au cours des premiers mois de l'année 2020, causées par la pandémie Covid-19, et particulièrement de la fermeture des frontières terrestres avec l'Algérie. Cette régression devrait se rattraper rapidement dès la levée de cette conjoncture de confinement international.

Quant à la situation financière, la SOTUVER présente une position solide et continue ses investissements à travers la création d'une nouvelle filiale nommée SGI totalement exportatrice avec un capital de 33 300 000 dinars spécialisée dans l'industrie d'emballages en verre creux et dotée d'une capacité de production de 300 tonnes par jour, afin de satisfaire les demandes excessives.

Par ailleurs, dans le but de sauvegarder les fours et assurer une production permettant de desservir un secteur aussi vital que celui de l'agroalimentaire, et grâce à la mobilisation et le dévouement des employés, certaines lignes de productions ont pu être maintenues au cours de confinement total décidé par l'Etat depuis le 22 Mars 2020.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 juin 2019 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 20 juin 2017 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 68 899 981DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 12 046 616DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note VIII « Evénements postérieurs » des états financiers qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour une valeur nette de 35 959 801 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 26% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte des articles à rotation lente ou obsolètes déduction faite, pour le produits finis, de la valeur récupérable de ces articles telle que calculée par la direction technique et la direction commerciale de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Mai 2020

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Fahmi LAOURINE**

Sami MENJOUR

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

1. Courant l'exercice 2019, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 543765 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 53 759 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
2. Courant l'exercice 2019, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé au titre de la construction de la charpente métallique des charges totalisant 1 720 756 DT. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde créditeur de 1 593 570 DT au 31 décembre 2019. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
3. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 503 628 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 379 949 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
4. Courant l'exercice 2019, la société « VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 635 067 DT.

En plus, la société « VetroMediterraneo » a loué au cours de l'année 2019 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 000 DT. Le solde client au 31 décembre 2019 s'élève à 928 526 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.
5. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 1 257 902 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 185 686 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.

6. Courant l'exercice 2019, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 8 471 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2019 de 117 656 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2020.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution de l'opération suivante, conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Courant les exercices antérieurs, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « VetroMediterraneo » pour un total de 13 102 DT non réglé au 31 décembre 2019.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Le Conseil d'Administration du 24 septembre 2018 a décidé d'ajuster la rémunération du Directeur Général en intégrant la cotisation annuelle de la CNSS. Ainsi, le Conseil d'Administration fixe la rémunération annuelle nette à 99 522 DT soit un total brut annuel de 145 184 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (4 239 DT en 2019).

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500 DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT. Le Conseil d'Administration du 29 avril 2020 a décidé de ramener le salaire net mensuel de 4 500 DT à 5 000 DT avec date d'effet le 1^{er} Janvier 2017.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (500 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (1 200 DT en 2019).

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

3.

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2019	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2019
Avantages à court terme	145 184	-	147 604	4 075
Charges pour congés à payer	-	-	-	12 983
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	15 986
Total	145 184	-	147 604	33 044

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2019 un montant de 37 500 DT relatif aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2019 un montant de 18 750DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 15 Mai 2020

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Fahmi LAOURINE**

Sami MENJOUR

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **31 Mars 2020** qui font apparaître un actif net de **3.326.822D** et une valeur liquidative égale à **110^d,716** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Mars 2020** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Mars 2020**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **58,32 %** de l'actif arrêté à la date du **31 Mars 2020**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **41,68%** de l'actif arrêté à la date du **31 Mars 2020**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.

Tunis le 29 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z.KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.03.2020	Au 31.03.2019	Au 31.12.2019
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	1 958 289	2 446 403	2 186 111
a- Actions et valeurs assimilées		160 100	108 468	191 903
b- Obligations		1 798 189	2 337 935	1 994 208
c- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 399 556	1 232 972	1 801 320
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		1 399 556	1 232 972	1 801 320
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		3 357 845	3 679 375	3 987 430
<u>PASSIFS</u>		<u>31 023</u>	<u>28 320</u>	<u>31 183</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	16 257	10 707	15 394
Autres créditeurs divers	PA2	14 765	17 613	15 789
<u>ACTIF NET</u>		<u>3 326 822</u>	<u>3 651 055</u>	<u>3 956 247</u>
Capital	CP1	3 003 688	3 465 651	3 616 449
Sommes capitalisables		323 134	185 404	339 798
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		283 260	145 299	157 160
b- Résultat capitalisable de la période		41 942	41 769	180 627
c- Régul. Résultat capitalisables de la période		-2 068	-1 665	2 011
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		3 357 845	3 679 375	3 987 430

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2019 au 31.03.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus du portefeuille-titres	PR1	27 147	36 229	129 477
a- Dividendes		0	0	0
b- Revenus des obligations		27 147	34 566	127 814
c- Revenus des B.T.A		0	1 664	1 664
Revenus des placements monétaires	PR2	26 006	17 189	98 665
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>53 152</u>	<u>53 418</u>	<u>228 142</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-6 617	-7 017	-28 667
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		46 535	46 401	199 475
Autres produits		0	0	0
Autres charges	CH 2	-4 594	-4 632	-18 849
RESULTAT D'EXPLOITATION		41 942	41 769	180 627
Régularisation du résultat d'exploitation		-2 068	-1 665	2 011
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		39 874	40 104	182 638
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 068	1 665	-2 011
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		235	353	7 165
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 006	0	0
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		44 182	42 122	187 792

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2019 au 31.03.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>44 182</u>	<u>42 122</u>	<u>187 792</u>
a- Résultat d'exploitation	41 942	41 769	180 627
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	235	353	7 165
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2 006	0	0
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-673 607</u>	<u>-161 002</u>	<u>-1 480</u>
a- Souscriptions	140 741	253 822	2 609 181
- Capital	127 700	243 000	2 426 900
- Régularisation des sommes non distribuables	201	-280	-162
- Régularisation des sommes capitalisables	12 840	11 102	182 443
b- Rachats	814 348	414 824	2 610 661
- Capital	741 900	396 100	2 430 300
- Régularisation des sommes non distribuables	1 002	-455	-213
- Régularisation des sommes capitalisables	71 446	19 179	180 574
VARIATION DE L'ACTIF NET	-629 425	-118 881	186 312
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période	3 956 247	3 769 935	3 769 935
b- Fin de période	3 326 822	3 651 055	3 956 247
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- Début de période	36 190	36 224	36 224
b- Fin de période	30 048	34 693	36 190
VALEUR LIQUIDATIVE	110,716	105,238	109,318
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,143%	4,544%	5,041%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 31 MARS 2020

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable :

-Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

-Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2020** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2020**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2020** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3-3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Mars 2020**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2020** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31 Mars 2020** à 1.958.289 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2020	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		1 746 695	1 798 189	53,55%	54,05%
AB 2008 CAT B	3 000	135 000	141 527	4,21%	4,25%
AB 2009 SUB	1 150	38 295	39 134	1,17%	1,18%
AB 2012 SUB	3 500	105 000	109 128	3,25%	3,28%
AIL 2015-1	1 500	90 000	93 691	2,79%	2,82%
ATL 2013/2	300	6 000	6 130	0,18%	0,18%
ATL 2015-1	1 500	90 000	94 061	2,80%	2,83%
ATL 2015-2	1 000	20 000	20 118	0,60%	0,60%
BTE 2010	3 500	192 500	197 349	5,88%	5,93%
CIL 2015-1	2 500	50 000	52 433	1,56%	1,58%
CIL 2016-2	1 000	40 000	40 302	1,20%	1,21%
HL SUB 2015-1	2 500	150 000	153 324	4,57%	4,61%
HL 2015-2	2 500	150 000	150 103	4,47%	4,51%
STB 2010/1	3 000	99 900	100 004	2,98%	3,01%
TLS 2013/1	1 500	30 000	30 860	0,92%	0,93%
TLS 2014/1	3 000	120 000	126 535	3,77%	3,80%
TJL 2016-2	2 000	80 000	80 389	2,39%	2,42%
TJL 2019-1	1 000	100 000	106 845	3,18%	3,21%
UBCI 2013	1 000	20 000	20 910	0,62%	0,63%
UIB 2009/1	2 500	125 000	129 140	3,85%	3,88%
UIB 2012/1	3 500	105 000	106 204	3,16%	3,19%
Titres OPCVM		149 508	160 100	4,77%	4,81%
GO SICAV	1 400	149 508	160 100	4,77%	4,81%
	Total	1 896 203	1 958 289	58,32%	58,86%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.03.2020	Solde au 31.03.2019	Solde au 31.12.2019
Disponibilités	1 399 556	1 232 972	1 801 320
Compte à terme	400 000	600 000	700 000
Intérêts courus sur compte à terme	5 607	7 860	5 917
Avoirs en banque	986 041	618 907	1 084 948
Intérêts sur dépôt à vue	7 908	6 205	10 455
Total	1 399 556	1 232 972	1 801 320

Le détail des comptes à terme se présente au **31 Mars 2020** comme suit :

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2020	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
BTE CAT 28.11.2019 (180 j) 9.31%	100 000	102 551	3,05%	3,08%
ATB CAT 18.02.2020 (90 j) 10.81%	300 000	303 056	9,03%	9,11%
Total	400 000	405 607	12,08%	12,19%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.03.2020	Solde au 31.03.2019	Solde au 31.12.2019
PA1 : Opérateurs Crédoeurs			
Frais du gestionnaire	5 244	5 656	5 860
Frais du dépositaire	11 013	5 051	9 534
Total	16 257	10 707	15 394
PA2 : Autres crédoeurs Divers			
Autres Opérateurs crédoeurs (CAC)	6 244	6 234	5 001
Autres Crédoeurs (CMF)	301	332	350
Charges budgétisées à payer	8 220	11 047	9 566
Etat, retenue à la source	0	0	872
Total	14 765	17 613	15 789

CP1 :Note sur le capital

Capital au 31.12.2019	
* Montant en nominal	3 619 000
* Nombre de Titres	36 190
* Nombre d'actionnaires	93
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	127 700
* Nombre de titres émis	1 277
Rachats effectués	
* Montant en nominal	741 900
* Nombre de titres rachetés	7 419
Capital au 31.03.2020	
* Montant en nominal	3 004 800
* Nombre de Titres	30 048
* Nombre d'actionnaires	81

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2019	3 616 449	3 616 449
Souscription de la période	127 700	127 700
Rachat de la Période	-741 900	-741 900
Autres Mouvements	1 440	324 574
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	235	235
Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres	2 006	2 006
Régularisation Sommes non distribuables	-801	-801
Sommes capitalisables (a)		323 134
Montant Fin de période au 31.03.2020	3 003 688	3 326 822

- (a) L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2019 au 31.03.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus Des Obligations			
Intérêts	27 147	34 566	127 814
Revenus Des BTA			
Intérêts	0	1 664	1 664
Total	27 147	36 229	129 477

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2019 au 31.03.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Intérêts sur certificats de dépôt	5 953	0	28 675
Intérêts sur comptes de dépôt	20 053	17 189	69 990
Total	26 006	17 189	98 665

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2019 au 31.03.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
CH1 : Charges de gestion des placements			
Rémunération du gestionnaire	5 138	5 550	22 717
Rémunération du dépositaire	1 479	1 467	5 950
Total	6 617	7 017	28 667
CH2 : Autres Charges			
Rémunération du CAC	1 243	1 233	5 000
Redevance CMF	863	933	3 818
Charges diverses	1	1	3
Charges budgétisées	2 486	2 466	10 027
Total	4 594	4 632	18 849

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31 Mars 2020** s'élève à 5.138DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Mars 2020** s'élève à 1.479 DT.

TUNISO- EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 73.657.863 DT et un résultat de la période de 1.209.153 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 31 Mars 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 31 Mars 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Autres obligations légales et réglementaires

- L'encours de l'opération de pension livrée portant sur des titres d'emprunt de l'Etat représente à la date de 31 mars 2020 10,13% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par le décret n°2012-3415 du 31 décembre 2012 portant l'application des dispositions des OPCVM.

Tunis, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>45 216 582</u>	<u>48 734 348</u>	<u>45 431 054</u>
Obligations et valeurs assimilées		41 894 405	45 650 053	42 364 794
Tires des Organismes de Placement Collectif		3 322 177	3 084 294	3 066 261
Placements monétaires et disponibilités		<u>28 426 946</u>	<u>21 630 845</u>	<u>27 806 770</u>
Placements monétaires	5	27 247 440	19 496 440	27 198 221
Disponibilités		1 179 507	2 134 405	608 548
Créances d'exploitation	6	<u>14 336</u>	<u>14 658</u>	<u>9 861</u>
TOTAL ACTIF		<u>73 657 863</u>	<u>70 379 851</u>	<u>73 247 685</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	7	74 405	70 082	76 996
Autres créditeurs divers	8	62 451	61 728	54 923
TOTAL PASSIF		<u>136 856</u>	<u>131 810</u>	<u>131 919</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	9	67 934 208	65 649 640	68 620 861
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 446 114	3 611 685	412
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 140 685	986 716	4 494 493
ACTIF NET		<u>73 521 007</u>	<u>70 248 041</u>	<u>73 115 766</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>73 657 863</u>	<u>70 379 851</u>	<u>73 247 685</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	591 073	642 840	2 637 953
Revenus des obligations et valeurs assimilées		591 073	642 840	2 492 553
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	145 400
Revenus des placements monétaires	11	679 738	457 578	2 333 812
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 270 812	1 100 417	4 971 765
Charges de gestion des placements	12	(74 405)	(70 081)	(292 803)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 196 406	1 030 336	4 678 962
Autres charges	13	(45 934)	(42 759)	(174 974)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 150 472	987 577	4 503 987
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 787)	(861)	(9 494)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 140 685	986 716	4 494 493
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 787	861	9 494
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		43 152	64 078	87 259
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		15 529	(11 481)	(11 481)
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 209 153	1 040 175	4 579 766

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 209 153	1 040 175	4 579 766
Résultat d'exploitation	1 150 472	987 577	4 503 987
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	43 152	64 078	87 259
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 529	(11 481)	(11 481)
Frais de négociation de titres	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	0	(1 586 068)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(803 912)	(356 661)	557 540
Souscriptions			
- Capital	9 791 653	8 162 413	86 307 212
- Régularisation des sommes non distribuables	3 434	3 308	52 692
- Régularisation des sommes distribuables	710 951	509 932	2 779 885
Rachats			
- Capital	(10 536 509)	(8 499 597)	(83 702 736)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 912)	(3 359)	(46 363)
- Régularisation des sommes distribuables	(769 529)	(529 358)	(4 833 150)
VARIATION DE L'ACTIF NET	405 241	683 514	3 551 239
ACTIF NET			
En début de période	73 115 766	69 564 527	69 564 527
En fin de période	73 521 007	70 248 041	73 115 766
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	685 420	659 374	659 374
En fin de période	677 980	656 002	685 420
VALEUR LIQUIDATIVE	108,441	107,085	106,673
TAUX DE RENDEMENT	1,66%	1,50%	6,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2020, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société TUNISO EMIRATIE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêt à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Traitement des opérations de pension livrée

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêt, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêt à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à : **45.216.582 DT** et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net	Intérêts courus/+ou - V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			40 706 501	41 894 405	56,98%	1 187 904
Obligations			27 045 540	27 761 390	37,76%	715 850
AB-2010_15A_31/08		5 000	199 850	207 952	0,28%	8 102
AB-2010_15A_31/08		2 000	79 940	83 181	0,11%	3 241
AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	499 500	510 449	0,69%	10 949
AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	499 500	516 907	0,70%	17 407
AB-S-2016-1_5A_21/11_A		20 000	800 000	817 081	1,11%	17 081
AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	400 000	408 656	0,56%	8 656
AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	528 360	0,72%	28 360
AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	528 360	0,72%	28 360
AIL 2015-1_7A_06/08_B		4 300	258 000	268 580	0,37%	10 580
ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	666 500	693 747	0,94%	27 247
ATL2013-2_7A_15/11_F		5 000	100 000	102 172	0,14%	2 172
ATL2013-2_7A_15/11_F		2 000	40 000	40 869	0,06%	869
ATL2014-3_7A_09/02_C		5 000	200 000	201 773	0,27%	1 773
ATL2015-1_7A_13/07_C		5 000	300 000	313 538	0,43%	13 538
ATL2015-2_7A_25/02_C		10 000	600 000	603 659	0,82%	3 659
ATL2016-1_7A_27/06_C		4 000	320 000	335 124	0,46%	15 124
ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	400 000	401 163	0,55%	1 163
ATL2017-2_5A_02/03_B		10 000	600 000	604 020	0,82%	4 020
ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	500 000	502 614	0,68%	2 614
ATL-S-2017_7A_16/10		3 000	300 000	308 703	0,42%	8 703
ATTIJARI BANK2015_7A_30/10_B		5 000	300 000	307 574	0,42%	7 574
ATTIJARI BANK2017_5A_31/05_A		5 000	300 000	314 849	0,43%	14 849
ATTIJARI LEASING 2016-2_5A_03/03_A		2 000	80 000	80 389	0,11%	389
ATTIJARI LEASING 2016-2_7A_03/03_C		3 000	240 000	241 198	0,33%	1 198
BH2009_15A_31/12_A		10 000	384 000	390 656	0,53%	6 656
BH2016_5A_06/05_A		3 000	120 000	126 425	0,17%	6 425
BH-S-2018-1_5A_20/04		5 000	400 000	429 806	0,58%	29 806
BNA-S-2018-1_5A_10/08_F		2 500	200 000	208 475	0,28%	8 475
BNA-S-2018-1_5A_10/08_V		2 500	200 000	210 085	0,29%	10 085
BTE2010_20A_17/09_B		20 000	1 100 000	1 127 709	1,53%	27 709
BTE2019_7A_10/01_B		5 000	500 000	510 306	0,69%	10 306
BTK2009-C_15A_26/02		10 000	333 000	335 201	0,46%	2 201
BTK2009-D_20A_26/02		5 000	250 000	251 119	0,34%	1 119
BTK 2014-1_7A_15/12_B		15 000	600 000	610 552	0,83%	10 552
CIL2015-1_5A_15/06_F		5 000	100 000	104 866	0,14%	4 866
CIL2015-2_5A_30/10_F		10 000	200 000	205 150	0,28%	5 150
CIL2016-1_5A_16/05_F		5 000	200 000	210 525	0,29%	10 525
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	80 000	80 603	0,11%	603
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	80 000	80 603	0,11%	603

CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	80 000	80 603	0,11%	603
CIL2017-2_5A_15/03		3 000	180 000	180 533	0,25%	533
HL2015-1_7A_25/11_B		10 000	600 000	613 295	0,83%	13 295
HL2015-2_7A_28/03_B		10 000	600 000	600 413	0,82%	413
HL2016-1_5A_28/06		7 000	280 000	293 016	0,40%	13 016
HL2017-2_7A_10/07_B		3 000	300 000	313 692	0,43%	13 692
HL2017-2_7A_10_07_B		2 000	200 000	209 128	0,28%	9 128
HL2017-3_5A_26_01_A		5 000	300 000	303 462	0,41%	3 462
HL2017-3_7A_26_01_B		10 000	1 000 000	1 011 902	1,38%	11 902
HL2018-2_5A_25_02_A		2 000	160 000	161 428	0,22%	1 428
HL2018-2_7A_25_02_B		3 000	300 000	302 715	0,41%	2 715
MEUBX2015_7A_30/06_A	AMEN BANK	3 000	240 000	251 366	0,34%	11 366
STB2008-2_16A_18/02		15 000	468 750	471 614	0,64%	2 864
STB2010-1_15A_23/03_B		3 000	99 900	100 004	0,14%	104
STB2010-1_15A_23/03_B		2 000	66 600	66 670	0,09%	70
STB-S-2019-1_5A_29/11_E		10 000	1 000 000	1 030 138	1,40%	30 138
TL2014-2_7A_15/12_B		10 000	400 000	407 365	0,55%	7 365
TL2016-1_7A_05/04_B		10 000	800 000	849 058	1,15%	49 058
TL-S-2016_7A_01/03_B		3 000	240 000	241 280	0,33%	1 280
TL2017-1_7A_07/06_B		5 000	500 000	525 489	0,71%	25 489
TL2017-2_7A_08/02_B		15 000	1 500 000	1 514 249	2,06%	14 249
TL2018-1_7A_07/05_B		10 000	1 000 000	1 059 148	1,44%	59 148
TLF2020-1_5A_28/05_B		10 000	1 000 000	1 001 271	1,36%	1 271
UIB2009-1C_20A_17/07		30 000	1 500 000	1 549 677	2,11%	49 677
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	300 000	309 047	0,42%	9 047
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	300 000	309 047	0,42%	9 047
UIB-S-2016_5A_06/01_A		5 000	200 000	202 782	0,28%	2 782
Bons du trésor assimilables			13 336 150	14 133 015	19,22%	796 865
BTA 5,60% AOUT 2022		7 000	6 729 100	7 137 815	9,71%	408 715
BTA 5,75% JANVIER 2021		300	292 050	301 932	0,41%	9 882
BTA 6% AVRIL 2024		2 000	1 933 600	2 064 225	2,81%	130 625
BTA 6,30% MARS 2026		500	458 500	474 019	0,64%	15 519
BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1 300	1 257 850	1 304 555	1,77%	46 705
BTA 6,7% AVRIL 2028		2 800	2 665 050	2 850 469	3,88%	185 419
Titres OPCVM			3 225 733	3 322 177	4,52%	96 444
Actions des SICAV			2 422 583	2 515 088	3,42%	92 505
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		18 355	1 874 444	1 951 559	2,65%	77 115
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV		2 944	307 622	317 036	0,43%	9 415
SANADETT SICAV		2 219	240 518	246 493	0,34%	5 976
Parts des FCP			803 150	807 089	1,10%	3 938
FCP BNA CAPITALISATION		3 150	499 338	502 280	0,68%	2 942
FCP HELION SEPTIM		2 700	303 812	304 808	0,41%	996
TOTAL			43 607 423	45 216 582	61,50%	1 609 159
Pourcentage par rapport à l'actif					61,39%	

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

5.1. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à : **27.247.440 DT** et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		11 873 467	12 219 455	16,62%	345 987
CD_BNA_1500_12.31%_03/06/2020_190J		1 426 793	1 475 726	2,01%	48 933
CD_BTE_1000_12.10%_03/04/2020_150J		961 602	999 488	1,36%	37 885
CD_BTE_1000_12.10%_09/04/2020_170J		956 759	997 965	1,36%	41 206
CD_BTE_1000_13%_02/12/2020_350J		910 234	937 164	1,27%	26 930
CD_BTE_500_12.10%_14/04/2020_180J		477 181	498 352	0,68%	21 171
CD_BTE_500_12.10%_03/06/2020_180J		477 181	492 013	0,67%	14 833
CD_BTE_1000_12.10%_21/07/2020_140J		964 047	971 495	1,32%	7 447
CD_BTK_1000_12.39%_26/03/2021_360J		911 807	912 052	1,24%	245
CD_BTK_1000_12.39%_18/03/2021_360J		911 807	914 012	1,24%	2 205
CD_HL_2500_12.5%_08/04/2020_170J		2 388 525	2 495 410	3,39%	106 885
CD_HL_1000_11.40%_10/04/2020_50J		987 531	997 756	1,36%	10 225
CL_BL_500_10.4%_07/04/2020_200J	AL BARAKA	500 000	528 022	0,72%	28 022
Comptes à terme		5 000 000	5 181 542	7,05%	181 542
BTE_1100_13%_09/12/2020_350J		1 100 000	1 130 716	1,54%	30 716
BTE_1400_13%_11/12/2020_360J		1 400 000	1 442 284	1,96%	42 284
BTE_500_13%_15/12/2020_350J		500 000	513 107	0,70%	13 107
BTK_2000_12.37%_06/04/2020_181J		2 000 000	2 095 435	2,85%	95 435
Créances sur opérations de pensions livrées*		7 399 997	7 464 437	10,15%	64 440
PL_BH_10.81_03/12/2020_275J		7 399 997	7 464 437	10,15%	64 440
Billets de trésorerie		2 315 577	2 382 006	3,24%	66 429
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_02/09/2020_280J	TUNISIAN SAUDI BANK	464 402	480 421	0,65%	16 019
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_06/11/2020_340J	TUNISIAN SAUDI BANK	457 583	472 678	0,64%	15 096
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_22/09/2020_300J	TUNISIAN SAUDI BANK	462 100	478 018	0,65%	15 918
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_03/08/2020_200J	TUNISIAN SAUDI BANK	473 909	483 824	0,66%	9 914
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_21/12/2020_340J	TUNISIAN SAUDI BANK	457 583	467 064	0,64%	9 482
Total		26 589 041	27 247 440	37,06%	658 397
Pourcentage par rapport à l'actif				36,99%	

*Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 5,75% JANVIER 2021) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 7 512 titres pour un montant de 7 399 997 dinars au profit de la BH opérée en date du 02/03/2020 pour une durée de 275 jours avec un taux de 10,81%.

5.2. Valeurs mobilières en portefeuille détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Mars 2020 une valeur comptable de **59.818.042 DT**, soit **81.21 %** du total actif. Elles se détaillent, par émetteur et/ou garant, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres					Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie		
ETAT	0	14 133 015	0	0	0	14 133 015	19,19%
AB	3 852 310 (1)	0	0	0	0	3 852 310	5,23%
AIL	268 580	0	0	0	0	268 580	0,36%
ATB	693 747	0	0	0	0	693 747	0,94%
ATL	3 413 634	0	0	0	0	3 413 634	4,63%
ATTIJARI BANK	622 423	0	0	0	0	622 423	0,85%
ATTIJARI LEASING	321 587	0	0	0	0	321 587	0,44%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	1 951 559	0	0	1 951 559	2,65%
BH	946 887	0	0	0	0	946 887	1,29%
BL	0	0	0	528 022 (2)	0	528 022	0,72%
BNA	418 561	0	0	1 475 726	0	1 894 287	2,57%
BTE	1 638 015	0	0	4 896 477	0	6 534 492	8,87%
BTK	1 196 872	0	0	1 826 064	0	3 022 936	4,10%
CIL	942 884	0	0	0	0	942 884	1,28%
HL	3 809 051	0	0	3 493 165	0	7 302 217	9,91%
FCP BNA CAPITALISATION	0	0	502 280	0	0	502 280	0,68%
FCP HELION SEPTIM	0	0	304 808	0	0	304 808	0,41%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0	0	317 036	0	0	317 036	0,43%
SANADETT SICAV	0	0	246 493	0	0	246 493	0,33%
STB	1 668 426	0	0	0	0	1 668 426	2,27%
TL	5 597 860	0	0	0	0	5 597 860	7,60%
UIB	2 370 554	0	0	0	0	2 370 554	3,22%
TSB	0	0	0	0	2 382 006 (3)	2 382 006	3,23%
Total	27 761 390	14 133 015	3 322 177	12 219 455	2 382 006	59 818 042	81,21%

(1) Dont un emprunt obligataire d'une valeur de 251 366 DT émis par MEUBLATEX et garanti par l'AMEN BANK

(2) Certificats de leasing émis par BEST LEASE et avalisé par AL BARAKA BANK TUNISIA

(3) Billets de trésorerie émis par PROMOTEX et avalisé par TUNISIAN SAUDI BANK

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à : **14.336** DT, contre : **14.658** DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	14 336	14 658	9 861
Total	14 336	14 658	9 861

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à : **74.405** DT, contre : **70.082** DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	1 247	1 233	5 000
Rémunération du distributeur	73 159	68 849	71 996
Total	74 405	70 082	76 996

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à : **62.451** DT, contre : **61.728** DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	14 274	15 373	10 285
Redevances du CMF	6 626	5 913	6 507
Rémunération du PDG	1 104	1 479	1 204
Rémunération du personnel	6 156	6 034	6 416
Loyer	2 124	620	1 750
Etat, taxes et versements assimilés	1 122	673	1 000
Publications et frais divers	5 575	2 930	3 775
Jetons de présence à payer	23 435	23 384	18 760
Dividendes à payer	1 952	1 622	1 952
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	-1 167	-1 126	-2 932
Autres créditeurs (publicité)	1 249	4 827	6 205
Total	62 451	61 728	54 923

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2020, se détaillent ainsi :

	AU 31/03/2020
<u>Capital en début de période</u>	
Montant	68 620 861
Nombre de titres	685 420
Nombre d'actionnaires	474
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	9 791 653
Nombre de titres émis	97 804
Nombre d'actionnaires nouveaux	41
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-10 536 509
Nombre de titres rachetés	-105 244
Nombre d'actionnaires sortants	-43
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	43 152
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 529
Régularisation des sommes non distribuables	-478
Frais de négociation de titres	0
<u>Capital en fin de période</u>	
Montant	67 934 208
Nombre de titres	677 980
Nombre d'actionnaires	472

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **591.073** DT contre : **642.840** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
<u>Revenus des obligations</u>			
- Intérêts	425 478	474 906	1 817 137
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>			
- Intérêts des BTA	165 595	167 934	675 416
<u>Revenus des titres OPCVM</u>			
- Dividendes	0	0	145 400
TOTAL	591 073	642 840	2 637 953

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **679.738** DT contre : **457.578** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
Intérêts des billets de trésorerie	53 814	8 813	21 428
Intérêts des comptes à terme	149 408	59 471	498 979
Intérêts des certificats de dépôt	398 408	374 602	1 742 132
Intérêts des dépôts à vue	13 668	14 691	71 274
Revenus des opérations de prises en pension	64 440	0	0
TOTAL	679 738	457 578	2 333 812

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **74.405** DT contre **70.081** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	1 247	1 233	5 000
Rémunération du distributeur	73 159	68 849	287 804
TOTAL	74 405	70 081	292 803

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **45.934** DT contre **42.759** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 989	3 575	14 500
Redevances du CMF	18 289	17 212	71 949
Rémunération du PDG	3 080	3 046	12 353
Rémunération du personnel	3 857	3 815	15 471
Etat, taxes et versements assimilés	2 521	2 486	9 989
Loyer	374	370	1 500
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Publications et frais divers	1 820	1 800	7 300
Jetons de présence	4 675	4 623	18 750
Maintenance logiciel BFI	1 765	1 746	7 081
Divers publicité (compagne)	5 279	3 886	15 852
Maintenance module RAS	0	0	25
Maintenance liasse fiscale	0	0	5
Autres	85	0	0
TOTAL	45 934	42 759	174 974

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 5,000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2020

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 Mars 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Mars 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **83 068 777** dinars et un bénéfice net de la période de **827 620** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 Mars 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/03/2020 en (DT)

Libellé	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
<u>ACTIFS</u>				
AC 1 Portefeuille-titres	3.1	65 705 355,261	77 443 828,495	67 293 174,386
a- Obligations et valeurs assimilées		65 705 355,261	77 443 828,495	67 293 174,386
b- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	3.2	17 363 421,290	15 388 927,568	14 746 426,627
a- Placements monétaires		5 490 451,609	0,000	5 983 590,478
b- Disponibilités		11 872 969,681	15 388 927,568	8 762 836,149
AC 3 Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4 Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		83 068 776,551	92 832 756,063	82 039 601,013
<u>PASSIF</u>				
		350 137,263	409 816,570	276 822,774
PA 1 Opérateurs créditeurs	3.4	321 323,159	379 084,720	185 670,795
PA 2 Autres créditeurs divers	3.5	28 814,104	30 731,850	91 151,979
<u>ACTIF NET</u>				
		82 718 639,288	92 422 939,493	81 762 778,239
CP 1 Capital	3.6	78 590 989,304	87 945 691,609	78 465 017,581
CP 2 Sommes distribuables	3.7	4 127 649,984	4 477 247,884	3 297 760,658
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 302 661,976	3 561 735,698	645,399
b- Sommes distribuables de l'exercice encours		824 988,008	915 512,186	3 297 115,259
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		83 068 776,551	92 832 756,063	82 039 601,013

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/03/2020 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>PR 1 Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>797 900,485</u>	<u>957 125,662</u>	<u>3 593 834,784</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		797 900,485	957 125,662	3 593 834,784
<u>PR 2 Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>232 266,556</u>	<u>233 522,960</u>	<u>887 227,793</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>1 030 167,041</u>	<u>1 190 648,622</u>	<u>4 481 062,577</u>
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	3.8	<u>-182 692,867</u>	<u>-211 270,470</u>	<u>-791 039,355</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>847 474,174</u>	<u>979 378,152</u>	<u>3 690 023,222</u>
<u>CH 2 Autres charges</u>	3.9	-29 133,856	-31 570,450	-120 726,848
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>818 340,318</u>	<u>947 807,702</u>	<u>3 569 296,374</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation</u>		6 647,690	-32 295,516	-272 181,115
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>824 988,008</u>	<u>915 512,186</u>	<u>3 297 115,259</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-6 647,690	32 295,516	272 181,115
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		9 279,270	9 177,300	37 219,050
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		0,000	0,000	888,200
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	0,000	-1 428,170
<u>Résultat net de la période</u>		<u>827 619,588</u>	<u>956 985,002</u>	<u>3 605 975,454</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/03/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>827 619,588</u>	<u>956 985,002</u>	<u>3 605 975,454</u>
a- Résultat d'exploitation	818 340,318	947 807,702	3 569 296,374
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	9 279,270	9 177,300	37 219,050
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	888,200
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-1 428,170
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-3 404 373,750</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>128 241,461</u>	<u>-4 597 670,181</u>	<u>-14 502 448,137</u>
a- Souscriptions	9 317 387,042	10 968 490,704	47 285 747,781
- Capital	8 974 300,000	10 584 600,000	46 152 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-74 397,107	-92 379,068	-395 412,676
- Régularisation des sommes distribuables	417 484,149	476 269,772	1 528 860,457
b- Rachats	9 189 145,581	15 566 160,885	61 788 195,918
- Capital	8 856 700,000	15 010 800,000	60 168 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-73 489,560	-130 908,173	-515 665,973
- Régularisation des sommes distribuables	405 935,141	686 269,058	2 135 461,891
VARIATION DE L'ACTIF NET	955 861,049	-3 640 685,179	-14 300 846,433
<u>AN4- Actif Net</u>			
a- En début de période	81 762 778,239	96 063 624,672	96 063 624,672
b- En fin de période	82 718 639,288	92 422 939,493	81 762 778,239
<u>AN5- Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	791 249	931 410	931 410
b- En fin de période	792 425	887 148	791 249
VALEUR LIQUIDATIVE	104,386	104,179	103,333
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,10%	4,10%	4,08%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/03/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/03/2020 d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
BTA	(1)	51 369 572,723	51 326 071,862	50 771 201,834
Obligations émises par l'Etat	(2)	1 246 135,082	1 869 149,589	1 231 455,738
Obligations des Sociétés	(2)	13 089 647,456	24 248 607,044	15 290 516,814
Total		65 705 355,261	77 443 828,495	67 293 174,386

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
BTA		49 687 658,956	51 369 572,723	61,84%
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 153 393,426	6,20%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	1 006 726,759	1,21%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 511 377,767	9,04%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	32 669 060,908	39,33%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 029 013,863	6,05%

(2) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
Obligations Emises par l'Etat		1 200 000,000	1 246 135,082	1,50%
EMPRUNT NAT2014 cat B	30 000	1 200 000,000	1 246 135,082	1,50%
Obligations des Sociétés		12 736 350,000	13 089 647,456	15,76%
AMENBANK ES2009	30 000	999 000,000	1 020 897,206	1,23%
AMENBANK2008 SUB B	20 000	900 000,000	943 514,754	1,14%
AMENBANKES2011-1	10 000	200 000,000	205 013,334	0,25%
AMENBANKSUB2010	18 000	719 460,000	748 673,869	0,90%
ATL 2013-1 TF	10 000	200 000,000	210 255,738	0,25%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	600 000,000	614 945,574	0,74%
ATTIJARI LEASE 2015-1	20 000	400 000,000	422 924,590	0,51%
BH 2009CATB	50 000	1 920 000,000	1 940 463,213	2,34%
BNASUB09	23 300	775 890,000	808 858,965	0,97%
BTE 2010	10 000	100 000,000	102 239,126	0,12%
BTE 2010 V	10 000	100 000,000	103 673,372	0,12%
CIL 2016-1- 7.5%	5 000	200 000,000	210 524,590	0,25%
CIL 2017-2 - 7.95%	10 000	600 000,000	601 777,315	0,72%
CIL2015-1 T 7.65%	15 000	300 000,000	314 597,705	0,38%
CIL2015-2 T 7.65%	5 000	100 000,000	102 575,082	0,12%
HL 2015-2 A7.65%	10 000	200 000,000	200 134,137	0,24%
HL 2016-1 7.65%	10 000	400 000,000	418 594,098	0,50%
HL 2016-2A 7.65%	19 400	776 000,000	792 219,672	0,95%

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
HL 2017-3 8%	10 000	600 000,000	606 924,590	0,73%
TLS2015-2	10 000	200 000,000	200 920,548	0,24%
TLS2016-1	10 000	400 000,000	423 737,705	0,51%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	600 000,000	605 525,902	0,73%
UIB SUB 2016-A 7.4%	9 500	380 000,000	385 285,945	0,46%
UIB SUB 2015	20 000	400 000,000	418 633,442	0,50%
UIB2009-1 CAT B	20 000	666 000,000	686 736,984	0,83%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
Revenus des obligations - Intérêts	208 808,866	374 507,582	1 232 374,882
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	589 091,619	582 618,080	2 361 459,902
TOTAL	797 900,485	957 125,662	3 593 834,784

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à 17 363 421,290 DT et s'analyse comme suit :

		31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 490 451,609	0,000	5 983 590,478	6,61%
Disponibilités	(2)	11 872 969,681	15 388 927,568	8 762 836,149	14,29%
Total		17 363 421,290	15 388 927,568	14 746 426,627	20,90%

(1) *Placements monétaires :*

a) *certificats de dépôt*

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
UBCI	7,84%	20 jours	12/03/2020	1 494 796,000	1 500 000,000	1,81%
UBCI	7,84%	20 jours	16/03/2020	996 530,666	999 303,717	1,20%
UBCI	7,84%	20 jours	27/03/2020	1 494 796,000	1 496 092,764	1,80%
UBCI	7,84%	20 jours	31/03/2020	1 494 796,000	1 495 055,128	1,80%
Total placement certificats de dépôt				5 480 918,666	5 490 451,609	6,61%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Dépôts à terme	5 500 000,000	3 000 000,000	0,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	37 248,000	28 839,452	0,000
Intérêts courus/DAV (POT)	112 670,907	130 210,215	107 870,491
Avoirs en banque	6 223 050,774	12 229 877,901	8 654 965,658
Total	11 872 969,681	15 388 927,568	8 762 836,149

a) Dépôts à terme :

Banque	Taux de Rémunération	Durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
UBCI	8,31%	90 jours	24/02/2020	1 000 000,000	1 010 381,808	1,22%
UBCI	8,31%	90 jours	10/02/2020	2 000 000,000	2 018 577,973	2,43%
UBCI	8,31%	90 jours	17/02/2020	1 000 000,000	1 008 014,027	1.21%
UBCI	8,34%	90 jours	31/03/2020	1 500 000,000	1 500 274,192	1.81%
Total placement Dépôts à terme				5 500 000,000	5 537 248.000	6,67%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	4 656,033	4 656,033
Intérêts des certificats de dépôt	81 286,572	65 545,121	213 856,242
Intérêts sur les avoires bancaires	150 979,984	163 321,806	668 715,518
TOTAL	232 266,556	233 522,960	887 227,793

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	321 323,159	379 084,720	185 670,795
	Frais de gestionnaire	41 613,376	48 122,717	42 291,685
	Frais de dépositaire	40 929,303	48 555,341	20 630,091
	Frais des distributeurs	238 780,480	282 406,662	122 749,019

3.5 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
PA 2	Autres créditeurs divers	28 814,104	30 731,850	91 151,979
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	0,000	66 354,581
	Redevance CMF	6 968,282	7 955,532	6 838,607
	Charges à payer sur l'exercice encours	21 845,822	22 776,318	17 958,791

3.6 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2019	
* Montant en nominal	79 124 900
* Nombre de titres	791 249
* Nombre d'actionnaires	1 088
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	8 974 300
* Nombre de titres émis	89 743
Rachats effectués	
* Montant en nominal	8 856 700
* Nombre de titres rachetés	88 567
Capital au 31/03/2020	
* Montant en nominal	79 242 500
* Nombre de titres	792 425
* Nombre d'actionnaires	1 060

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 s'élève à 955 861,049 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/03/2020 est de 792 425 contre 791 249 au 31/12/2019.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2019	78 465 017,581	78 465 017,581
Souscriptions de la période	8 974 300,000	8 974 300,000
Rachats de la période	-8 856 700,000	-8 856 700,000
Autres mouvements	8 371,723	4 136 021,707
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	9 279,270	9 279,270
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
- Frais de négociations de titres	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-907,547	-907,547
- Sommes distribuables		4 127 649,984
Montant fin de période au 31/03/2020	78 590 989,304	82 718 639,288

3.7 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/03/2020 s'élèvent à **4 127 649,984** DT contre **3 297 760,658** DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Somme distribuables des exercices antérieurs	3 302 661,976	3 561 735,698	645,399
Résultat d'exploitation	818 340,318	947 807,702	3 569 296,374
Régularisation du résultat d'exploitation	6 647,690	-32 295,516	-272 181,115
Total	4 127 649,984	4 477 247,884	3 297 760,658

3.8 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 1 Charges de gestion des placements	182 692,867	211 270,470	791 039,355
Rémunération du gestionnaire	41 613,376	48 122,717	180 181,196
Rémunération du dépositaire	20 299,212	23 474,500	87 893,273
Rémunération des distributeurs	120 780,279	139 673,253	522 964,886

3.9 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 2 Autres charges	29 133,856	31 570,450	120 726,848
Redevance CMF	20 299,212	23 474,500	87 893,273
Abonnement des charges budgétisées	8 834,644	8 095,950	32 833,575

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	8 834,644	8 095,950	32 833,575
Taxes	2 360,798	1 929,363	7 824,640
Frais bancaires	30,567	34,247	138,890
Publication BO CMF	374,443	321,732	1 304,800
Honoraires CAC	1 686,036	1 672,101	6 781,300
Frais AGO et publications	1 399,193	1 179,603	4 783,945
Jetons de Présence	2 983,607	2 958,904	12 000,000

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2020

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Mars 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Mars 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **56 105 717** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **664 691** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Mars 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur l'observation sur les points suivants :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes ;

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/03/2020 en (DT)

	Libellé	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
ACTIFS					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	43 746 046,569	50 173 865,424	43 810 784,190
	a- Obligations et valeurs assimilées		42 545 734,069	47 049 515,424	42 622 581,190
	b- Titres OPCVM		1 200 312,500	3 124 350,000	1 188 203,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	12 339 967,392	16 308 973,846	10 931 057,560
	a- Placements monétaires		3 865 676,105	2 999 838,255	3 988 601,386
	b- Disponibilités		8 474 291,287	13 309 135,591	6 942 456,174
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	19 702,688	0,000	583,869
TOTAL ACTIF			56 105 716,649	66 482 839,270	54 742 425,619
PASSIF			215 918,828	257 132,098	180 264,412
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	192 054,180	233 381,196	125 900,093
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	23 864,648	23 750,902	54 364,319
ACTIF NET			55 889 797,821	66 225 707,172	54 562 161,207
CP 1	Capital	3.7	55 263 198,185	65 519 342,009	52 126 353,756
CP 2	Sommes capitalisables	3.8	626 599,636	706 365,163	2 435 807,451
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		626 599,636	706 365,163	2 435 807,451
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			56 105 716,649	66 482 839,270	54 742 425,619

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/03/2020 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1 Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>588 075,040</u>	<u>669 530,577</u>	<u>2 568 505,212</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		588 075,040	669 530,577	2 568 505,212
PR 2 Revenus des placements monétaires	3.2	<u>188 152,735</u>	<u>202 331,745</u>	<u>925 263,143</u>
Total des revenus des placements		<u>776 227,775</u>	<u>871 862,322</u>	<u>3 493 768,355</u>
CH 1 Charges de gestion des placements	3.9	<u>-124 837,226</u>	<u>-145 316,493</u>	<u>-559 279,955</u>
Revenu net des placements		<u>651 390,549</u>	<u>726 545,829</u>	<u>2 934 488,400</u>
CH 2 Autres charges	3.10	-22 179,557	-24 149,441	-94 599,491
Résultat d'exploitation		<u>629 210,992</u>	<u>702 396,388</u>	<u>2 839 888,909</u>
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation		-2 611,356	3 968,775	-404 081,458
Sommes capitalisables de la période		<u>626 599,636</u>	<u>706 365,163</u>	<u>2 435 807,451</u>
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 611,356	-3 968,775	404 081,458
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		32 253,260	50 522,400	78 132,104
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		8 940,000	0,000	70 926,896
Frais de négociation de titres		-5 712,927	0,000	-3 045,185
Résultat net de la période		<u>664 691,325</u>	<u>752 918,788</u>	<u>2 985 902,724</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/03/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>664 691,325</u>	<u>752 918,788</u>	<u>2 985 902,724</u>
a- Résultat d'exploitation	629 210,992	702 396,388	2 839 888,909
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	32 253,260	50 522,400	78 132,104
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 940,000	0,000	70 926,896
d- Frais de négociation de titres	-5 712,927	0,000	-3 045,185
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>662 945,289</u>	<u>-868 919,075</u>	<u>-14 765 448,976</u>
a- Souscriptions	9 951 408,302	8 537 599,594	50 641 278,355
- Capital	9 107 100,000	8 188 000,000	47 667 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	844 308,302	349 599,594	2 974 078,355
b- Rachats	9 288 463,013	9 406 518,669	65 406 727,331
- Capital	8 494 800,000	9 030 800,000	61 507 400,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	793 663,013	375 718,669	3 899 327,331
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 327 636,614	-116 000,287	-11 779 546,252
<u>AN4- Actif Net</u>			
a- En début de période	54 562 161,207	66 341 707,459	66 341 707,459
b- En fin de période	55 889 797,821	66 225 707,172	54 562 161,207
<u>AN5- Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	501 916	640 318	640 318
b- En fin de période	508 039	631 890	501 916
VALEUR LIQUIDATIVE	110,010	104,805	108,707
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,82%	4,69%	4,92%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31-03-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2020 d'obligations et valeurs assimilées et de titres d'OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Libellé		31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Emprunts d'Etat	(1)	24 270 060,050	24 188 562,729	24 041 682,209
Obligations des Sociétés	(2)	18 275 674,019	22 860 952,695	18 580 898,981
Titres d'OPCVM	(3)	1 200 312,500	3 124 350,000	1 188 203,000
Total		43 746 046,569	50 173 865,424	43 810 784,190

(1) Emprunts d'Etat :

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
Emprunts d'Etat		23 186 652,000	24 270 060,050	43,26%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 898 682,312	3,38%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 244 770,780	16,48%
BTA082022	50	47 700,000	50 597,794	0,09%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 076 009,164	23,31%

(2) Obligations des sociétés :

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		17 650 099,000	18 275 674,019	32,57%
AIL 2015-1	15 000	300 000,000	311 989,180	0,56%
ATT- LEASING 2018-1-T+2.3%	20 000	1 600 000,000	1 703 101,649	3,04%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	900 000,000	915 398,361	1,63%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	600 000,000	614 945,574	1,10%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	1 200 000,000	1 259 394,098	2,24%
ATTIJARI LEASING 2015-1 - 7.6%	10 500	204 000,000	216 035,410	0,39%
ATTIJARI LEASING 2015-2 - 7.7%	28 800	574 949,000	584 449,538	1,04%
BNASUB09	1 700	56 610,000	59 015,461	0,11%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	400 000,000	404 334,863	0,72%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	800 000,000	842 098,361	1,50%
CIL 2017-2 - 7.95%	5 000	300 000,000	300 888,658	0,54%
CIL 2018-1 - 10.6%	5 000	400 000,000	406 950,820	0,73%
CIL2013/1-B 7.25%	10 000	191 000,000	194 708,197	0,35%
CIL2015-1 T 7.65%	300	6 000,000	6 291,954	0,01%
CIL2015-2 T 7.65%	20 000	391 400,000	401 700,328	0,72%
HL 2015-1 CA 7.7 %	10 000	194 000,000	205 343,825	0,37%
HL 2015-2 A7.65%	24 660	484 260,000	484 590,782	0,86%

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
HL 2016-1 7.65%	10 000	388 000,000	406 594,099	0,72%
HL 2016-2 7.65%	10 000	400 000,000	408 360,656	0,73%
HL 2017-3 8%	20 000	1 200 000,000	1 213 849,180	2,16%
HL 2018-1 8.3%	15 000	1 200 000,000	1 267 270,820	2,26%
HL SUB 2015-1 7.72%	10 000	193 720,000	198 039,827	0,35%
TLS 2013-1 CB 7.25%	20 000	387 760,000	399 233,224	0,71%
TLS2014-1 CB 7.35%	15 000	564 000,000	596 677,377	1,06%
TLS2015-2	20 000	400 000,000	401 841,096	0,72%
TLS2016-1	15 000	600 000,000	635 606,558	1,13%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	900 000,000	908 288,853	1,62%
TLS 2018 7.95%	16 000	1 278 400,000	1 351 800,655	2,41%
UBCI 2013	21 200	424 000,000	443 284,354	0,79%
UIB SUB 2016-A 7.4%	20 000	800 000,000	811 128,306	1,45%
UIB SUB 2015	10 600	212 000,000	221 875,725	0,40%
UNIFACTOR 2015-A 7.45%	5 000	100 000,000	100 586,230	0,18%

(3) TITRES OPCVM :

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
Titres OPCVM		1 187 447,296	1 200 312,500	2,14%
Union Financière ALYSSA SICAV	11 500	1 187 447,296	1 200 312,500	2,14%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>588 075,040</u>	<u>669 530,577</u>	<u>2 568 505,212</u>
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	309 310,881	305 910,597	1 237 050,477
Revenus des obligations privées	278 764,159	363 619,980	1 331 454,735
TOTAL	588 075,040	669 530,577	2 568 505,212

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à 12 339 967,392 DT et s'analyse comme suit :

		31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	3 865 676,105	2 999 838,255	3 988 601,386	6,89%
Disponibilités	(2)	8 474 291,287	13 309 135,591	6 942 456,174	15,10%
Total		12 339 967,392	16 308 973,846	10 931 057,560	21,99%

(1) Placements monétaires :

a) Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
UBCI	7,84%	20 jours	12/03/2020	996 530,666	1 000 000,000	1,78%
UBCI	7,84%	20 jours	16/03/2020	996 530,666	999 303,717	1,78%
UBCI	7,84%	20 jours	27/03/2020	498 265,333	498 697,587	0,89%
UBCI	7,84%	20 jours	31/03/2020	996 530,666	996 703,418	1,78%
Total placement certificats de dépôt				3 487 857,331	3 494 704,722	6,23%

b) Bons de trésor à court terme :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
BTCT 02-03-2021	400	18/02/2020	368 290,213	370 971,383	0,66%
Total placement BTCT			368 290,213	370 971,383	0,66%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Dépôts à terme	4 000 000,000	3 500 000,000	2 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	35 881,315	27 161,424	32 641,752
Intérêts courus/DAV (POT)	90 246,146	86 635,790	95 172,070
Avoirs en banque	4 348 163,826	9 695 338,377	4 814 642,352
Total	8 474 291,287	13 309 135,591	6 942 456,174

a) Dépôts à terme :

Banque	Taux de Rémunération	Durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2020	% de l'Actif
UBCI	8,31%	90 jours	21/01/2020	500 000,000	506 465,863	0,90%
UBCI	8,31%	90 jours	30/01/2020	500 000,000	505 646,246	0,90%
UBCI	8,31%	90 jours	04/02/2020	1 000 000,000	1 010 381,808	1,80%
UBCI	8,31%	90 jours	10/02/2020	1 000 000,000	1 009 288,986	1,80%
UBCI	8,31%	90 jours	17/02/2020	500 000,000	504 007,014	0,90%
UBCI	8,34%	90 jours	31/03/2020	500 000,000	500 091,398	0,89%
Total placement dépôts à terme				4 000 000,000	4 035 881,315	7,19%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	2 681,170	4 656,033	4 656,033
Intérêts des certificats de dépôts	58 004,549	64 998,498	229 154,622
Intérêts des dépôts à terme	127 467,016	132 677,214	691 452,488
TOTAL	188 152,735	202 331,745	925 263,143

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
AC 4	Autres Actifs	19 702,688	0,000	583,869
	RS sur achats Obligations	19 702,688	0,000	583,869

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	192 054,180	233 381,196	125 900,093
	Frais de gestionnaire	55 483,212	64 585,106	55 955,596
	Frais de dépositaire	27 859,704	34 410,267	13 988,902
	Frais des distributeurs	108 711,264	134 385,823	55 955,595

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
PA 2	Autres créditeurs divers	23 864,648	23 750,902	54 364,319
	Etat, retenue à la source	0,000	0,000	34 523,146
	Redevance CMF	4 752,790	5 579,061	4 677,604
	Charges à payer sur l'exercice encours	19 111,858	18 171,841	15 163,569

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2019</u>	
* Montant en nominal	50 191 600
* Nombre de titres	501 916
* Nombre d'actionnaires	380
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	9 107 100
* Nombre de titres émis	91 071
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	8 494 800
* Nombre de titres rachetés	84 948
<u>Capital au 31/03/2020</u>	
* Montant en nominal	50 803 900
* Nombre de titres	508 039
* Nombre d'actionnaires	399

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 s'élève à 1 327 636,614 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/03/2020 est de 508 039 contre 501 916 au 31/12/2019.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2019</u>	<u>52 126 353,756</u>	<u>52 126 353,756</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>9 107 100,000</u>	<u>9 107 100,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-8 494 800,000</u>	<u>-8 494 800,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>2 524 544,429</u>	<u>3 151 144,065</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	32 253,260	32 253,260
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	8 940,000	8 940,000
- Frais de négociation de titres	-5 712,927	-5 712,927
- Régularisation sommes capitalisables	-53 027,422	-53 027,422
- Résultat de l'exercice antérieur	2 435 807,451	2 435 807,451
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	106 284,067	106 284,067
- Sommes capitalisables		626 599,636
<u>Montant fin de période au 31/03/2020</u>	<u>55 263 198,185</u>	<u>55 889 797,821</u>

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/03/2020 s'élèvent à 626 599,636 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	629 210,992	702 396,388	2 839 888,909
Régularisation du résultat d'exploitation	-2 611,356	3 968,775	-404 081,458
Total	626 599,636	706 365,163	2 435 807,451

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>124 837,226</u>	<u>145 316,493</u>	<u>559 279,955</u>
Rémunération du gestionnaire	55 483,212	64 585,106	248 568,862
Rémunération du dépositaire	13 870,802	16 146,281	62 142,231
Rémunération des distributeurs	55 483,212	64 585,106	248 568,862

3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>22 179,557</u>	<u>24 149,441</u>	<u>94 599,491</u>
Redevance CMF	13 870,802	16 146,281	62 142,231
Abonnement des charges budgétisées	8 308,755	8 003,160	32 457,260

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.19 au 31.03.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	8 308,755	8 003,160	32 457,260
Taxes	1 876,167	1 957,567	7 939,021
Frais bancaires	27,949	29,868	121,129
Publication BO CMF	349,430	296,926	1 204,200
Honoraires CAC	1 686,036	1 672,126	6 781,400
Frais AGO et publications	1 385,581	1 087,787	4 411,582
Jetons de Présence	2 983,607	2 958,904	12 000,000
Autres (*)	-0,015	-0,018	-0,072

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues à la source.